

## **Comité de suivi du PPA de Rennes Métropole**

Le 30 juin 2021  
compte-rendu

Le diaporama de la réunion et la liste des participants est joint au présent compte rendu.

### **Introduction**

M. le secrétaire général ouvre la réunion en rappelant que le comité de suivi est un lieu d'échange sur l'ensemble des PPA (en cours et en élaboration) et sur la qualité de l'air en général. Il explique que nous nous trouvons à une période charnière qui correspond à la fin de l'élaboration du projet de 3ème PPA, et que nous engagerons prochainement les consultations administratives.

Il annonce ensuite que l'association Air Breizh bénéficie cette année d'une troisième subvention qui permettra de mettre en place les mesures nécessaires à la réalisation du suivi des effets de la mise en service de la ligne B du métro.

M. le secrétaire général passe la parole aux élus référents.

M Dehaese (Vice Président à Rennes Métropole en charge du Climat et de l'Energie), précise que Rennes Métropole suit avec attention les travaux du PPA, en articulation avec la prochaine actualisation du PCAET.

Il revient sur le sujet des pesticides qui a été discuté dans le cadre de la concertation en précisant que Rennes Métropole y reviendra dans les mois à venir.

M. Nadesan, (adjoint Ville de Rennes en charge de la Santé) fait le lien avec les politiques de la ville de Rennes sur la qualité de l'air intérieur dans le cadre d'une approche pédagogique avec les différents publics concernés (notamment les publics sensibles).

Il porte une attention particulière aux effets de la pollution issue des mobilités ainsi que des effets des pesticides en lien avec la trajectoire de sortie des pesticides de Rennes Métropole.

M. le secrétaire général passe la parole à la DREAL pour l'exposé.

### **Retour sur la concertation préalable**

La DREAL rappelle les fondamentaux réglementaires de la concertation préalable, et souligne l'accompagnement du bureau d'étude I-CARE pour l'animation des réunions et la réalisation de la synthèse. Il récapitule les enseignements tirés de la concertation (c diaporama page 5 – 6).

Monsieur le secrétaire général ouvre un temps d'échange sur les bénéfices de la concertation.

Mme Lepeinteur – bénévole associative – se questionne sur la différence entre les zones à faible émissions et les zones à faible trafic.

Les élus M. Dehaese et M. Nadesan soulignent l'importance de ne pas mettre en place des mesures discriminatoires, et que l'instauration d'une ZFE sur Rennes Métropole pourrait prochainement intervenir sous couvert des obligations réglementaires de la loi Climat et résilience.

Monsieur le secrétaire général complète en rappelant que le contenu des ZFE est de la responsabilité des collectivités.

M Jean François Cane - conseil national des professions de l'automobile – reste vigilant sur la question des ZFE, et pense qu'elles sont dans l'air du temps, notamment avec l'échéance de 2024 (loi Climat et résilience). Il revient sur l'aspect social des mesures de restrictions et l'impact social et économique.

M Rouxel – fédération nationale des transports routiers – se dit également attentif par rapport à l'activité des transporteurs routiers. Il revient sur la charte de logistique urbaine signée le 24 juin sur Rennes Métropole. Il

précise que de nombreuses entreprises sont déjà engagées dans des démarches d'abaissement du CO2 dans le cadre d'engagements volontaires.

M Dehaese constate que ce débat est national. Il précise que les mesures du PDU, dont l'ouverture de la seconde ligne de métro et la démarche d'exemplarité avec la conversion des flottes de véhicules concourent à la mutation des mobilités. Ceci fait également réfléchir aux modalités d'aménagement de la ville pour proposer des alternatives à la voiture individuelle.

Il pense que la mise en place (des ZFE) va dans le sens de l'histoire, notamment dans le cadre de la lutte contre le changement climatique.

M le secrétaire général clos le temps d'échange.

La synthèse de la concertation sera publiée sur le site internet de la préfecture.

<https://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Publications/Consultations-publiques-et-concertations-prealables/Qualite-de-l-air-concertation-prealable-sur-le-3eme-PPA-de-Rennes-Metropole/Qualite-de-l-air-concertation-prealable-sur-le-3eme-PPA-de-Rennes-Metropole>

### **Présentation générale du plan d'actions**

Le plan d'action du 3ème PPA est organisé à partir de 3 enjeux principaux :

- Réduction de la pollution => 23 actions
- Amélioration des connaissances => 11 actions
- Sensibilisation et mobilisation => 2 actions

#### Enjeu de réduction de la pollution :

FICHE 1 : Encourager le développement des alternatives à la voiture solo

- FICHE 1A : Mettre en œuvre les actions du PDU 2020 – 2030
- FICHE 1B : Limiter les congestions, développer l'attractivité des modes de transport collectifs (voies réservées TC et covoiturage), faciliter le déploiement des parkings relais et des pôles d'échanges multimodaux

FICHE 2 : Faire évoluer sa flotte de véhicule

- FICHE 2A : Faire évoluer la flotte de véhicule de l'État
- FICHE 2B : Faire évoluer la flotte de véhicule de la Ville de Rennes et Rennes Métropole et du réseau STAR

FICHE 3 : Campagne d'information préalable

- FICHE 3A : Campagne d'information préalable des entreprises de transport
- FICHE 3B : Sensibilisation et accompagnement des entreprises et administrations vers de nouvelles pratiques d'organisation des temps de travail plus favorable à la qualité de l'air
- FICHE 3C : Promouvoir activement le télétravail, notamment en période d'épisode de pollution

FICHE 4 : Valoriser les dispositifs d'aide à la rénovation thermique des logements

- FICHE 4A : Favoriser la rénovation thermique de l'habitat et le raccordement au réseau de chaleur
- FICHE 4B : Valoriser les bénéfices en matière de qualité de l'air de "Maprimerenov"

FICHE 5 : Agir contre les impacts du chauffage au bois mal maîtrisé

- FICHE 5A : Agir auprès des acteurs de la filière bois / énergie
- FICHE 5B : Relayer localement les actions du prochain plan national chauffage au bois
- FICHE 5C : Optimiser le fonctionnement du parc de chaufferies bois sur Rennes Métropole.
- FICHE 5D : Interdire l'usage des cheminées d'agrément, en période d'épisode de pollution aux particules fines

FICHE 6 : Analyser des émissions d'ammoniac sur les unités de méthanisation

FICHE 7 : Diminuer les émissions de particules fines des chantiers en milieu urbain

- FICHE 7A : Caractériser les émissions de polluants atmosphériques issus des chantiers et élaborer un guide de bonnes pratiques

FICHE 7B : expérimenter le guide opérationnel sur des chantiers métropolitains

FICHE 8 : Limiter la pratique du brûlage à l'air libre

- FICHE 8A : Renforcer l'interdiction de brûlage à l'air libre (déchets verts, agricoles, chantiers etc.), détailler les pratiques alternatives, et former les autorités compétentes à l'application des sanctions
- FICHE 8B : Promouvoir des alternatives au brûlage à l'air libre des branchages lors de l'entretien des haies ou des vergers

FICHE 9 : Réduire les émissions liées aux activités agricoles

- FICHE 9A : Favoriser l'appropriation par les exploitants des bonnes pratiques agricoles, favorables à la qualité de l'air
- FICHE 9B : Évaluer la performance des moteurs du parc de tracteurs
- FICHE 9C : Accompagner les agriculteurs dans l'organisation des épandages plus favorables à la qualité de l'air

FICHE 10: Intégrer la question des polluants atmosphériques dans les différentes démarches menées par Rennes Métropole en faveur d'une agriculture durable

FICHE 11 : Établir une doctrine vis-à-vis des événements organisés en période d'épisode de pollution et adapter le dispositif préfectoral de gestion des épisodes de pollution

Enjeu d'amélioration des connaissances :

FICHE 12 : Soutenir le développement et les innovations dans le domaine de la mesure et la surveillance de la qualité de l'air

FICHE 13 : Adapter le réseau de surveillance d'Air Breizh

FICHE 14 : Élaborer et actualiser un modèle trafic à l'échelle de Rennes métropole

FICHE 15 : Élaborer des cartes de modélisation bi-annuelles de la pollution sur Rennes Métropole

FICHE 16 : Exploiter les données récentes de modélisations pour définir les secteurs à enjeux sur Rennes Métropole

FICHE 17 : Élaborer et partager les retours d'expérience d'Air Breizh

FICHE 18 : Réaliser une évaluation quantitative des impacts sanitaires de la pollution aux particules fines sur Rennes Métropole

FICHE 19 : Étudier l'évolution des particules fines secondaires issues des activités agricoles durant la période printanière d'épandage

FICHE 20 : Réaliser une étude visant à caractériser les émissions liées à la combustion de biomasse et identifier les périmètres à enjeux

FICHE 21 : Positionner Rennes Métropole et notamment le site de Mordelles comme territoire favorable à la poursuite de l'étude exploratoire nationale sur les pesticides

FICHE 22 : Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de surveillance des pesticides sur Rennes Métropole

Enjeu de sensibilisation et de mobilisation :

FICHE 23 : Poursuivre le programme Ambassad'air

FICHE 24 : Programmer une stratégie de communication globale pour les 5 années d'exercice du PPA

Quelques exemples d'actions de communications envisagées :

- réaliser un support vidéo de sensibilisation à la qualité de l'air pour les lycéens
- sensibiliser la population à ses impacts sur la qualité de l'air :
  - réalisation d'un atelier de montage de microcapteurs
  - organisation d'un défi capteurs citoyen (possibilité extra-rocade)
  - organisation d'un hackathon sur le thème de la qualité de l'air
  - etc...

Monsieur le secrétaire général ouvre un nouveau temps d'échange.

Mme Lepeinteur – bénévole associative – demande si les actions de sensibilisation vont rester axées sur Rennes ou s'ouvrir à l'ensemble des communes de Rennes Métropole.

M. Dambre précise que le détail des actions de sensibilisation se précisera au moment de la création de la stratégie globale de communication.

M Dehaese confirme qu'il faut identifier les territoires d'enjeu et l'objectif général de la communication. Il partage son expérience dans la démarche d'élaboration du PDU et confirme que les territoires traversés par les voies routières pénétrantes seront également concernées par la stratégie de communication.

M Jacques AUBERT – adjoint à PACE – complète sur le sujet des communes hors Rennes, concernées par du trafic routier sur les grands axes. Il propose d'examiner les types d'actions qui pourraient préserver les populations aux abords de ces voies.

M Dehaese précise que les axes visés constituent des axes de transit inter-régionaux, et que les volumes de trafic resteront élevés. Il importe donc de se concentrer sur la baisse des émissions liées aux carburations et favorisant les technologies modernes (gaz – électricité).

M Dehaese constate que les élus bretons ne semblent pas favorables à l'instauration de mesures coercitives à l'encontre des trafics de transit.

Gisèle El Dib - conseillère à Cesson-Sévigné - se questionne sur la méthodologie de l'évaluation quantitative des impacts sanitaires (fiche 18).

M Dambre explique que l'EQIS est une méthodologie cadrée par Santé publique France. Elle consiste à se baser sur les concentrations moyennes de polluant calculées par Air Breizh dans le cadre des travaux de modélisation. Des indicateurs de santé y sont ensuite attribués pour définir les impacts sur la santé, notamment en matière de baisse d'espérance de vie.

<https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/pollution-et-sante/air/articles/pollution-atmospherique-evaluations-quantitatives-d-impact-sur-la-sante-eqis>

Gisèle El Dib complète en demandant comment la station pesticide de Mordelles sera valorisée et ce qui est ressorti de l'étude nationale exploratoire.

M Dambre explique que la station de Mordelles est pérennisée et concourt à la mise en œuvre de la stratégie globale de surveillance des pesticides élaborée par Air Breizh. Il explique que ce site est le site historique de mesure des pesticides par Air Breizh, et qu'il est représentatif de la typologie des grandes cultures.

La synthèse de l'étude exploratoire nationale sur les pesticides est disponible sur le site de l'ANSES, et la synthèse bretonne est disponible sur le site d'Air Breizh.

<https://www.airbreizh.asso.fr/publication/surveillance-des-pesticides-resultats-de-la-campagne-nationale-exploratoire-des-pesticides-dans-lair-anses-ineris-atmo-france/>

M le secrétaire général clos le temps d'échange et ouvre le temps dédié aux focus.

### **Focus sur certaines actions du plan d'actions**

La DREAL présente certaines actions du PPA avec plus de détail (cf diapos 13 à 18)

Concernant la fiche 22 – élaboration d'une stratégie de surveillance des pesticides – M Dehaese confirme qu'il est indispensable de mieux connaître la situation actuelle et apporte son soutien à cette démarche.

En complément du plan d'actions, il est proposé de mettre en place une gouvernance adaptée au 3ème PPA, avec un comité de suivi qui se réunit régulièrement.

M le secrétaire général s'interroge sur la possibilité de se réunir 2 fois par an plutôt qu'une ?

M Dehaese propose de retenir la formulation « a minima une fois par an » pour se réunir 2 fois si possible sans se contraindre trop fortement.

M Le Letty – MCE - confirme son intérêt pour un temps dédié.

Mme Lepeinteur rejoint cette position.

Les élus Dehaese et Nadesan approuvent cette idée, avec la condition d'anticiper l'identification des sujets proposés.

M Le secrétaire général propose de retenir ce sujet pour le débattre au prochain comité de pilotage.

### **Calendrier de procédure**

La DREAL détaille le calendrier de procédure, au regard du décalage qui vient d'intervenir dans la prestation d'évaluation environnementale menée par I-Care.

Une nouvelle prorogation du 2nd PPA sera engagée pour couvrir la période de démarches administratives. La date d'approbation du 3eme PPA est ainsi envisagée à l'été 2022..

Le secrétaire général et les élus remercient les services pour le travail réalisé.

M Cane – CNPA - propose de partager 2 documents liés aux mobilités, avec un lien direct sur la qualité de l'air.

M Le Bihan – Air Breizh – précise que la stratégie de surveillance des pesticides est disponible sur le site d'Air Breizh, et que l'association est retenue dans le programme Life ABAA pour travailler sur l'abaissement de l'ammoniac (en lien avec la chambre d'agriculture).

[https://www.airbreizh.asso.fr/voy\\_content/uploads/2021/02/rapport-etude-air-breizh-strategie-surveillance-nh3-v040221.pdf](https://www.airbreizh.asso.fr/voy_content/uploads/2021/02/rapport-etude-air-breizh-strategie-surveillance-nh3-v040221.pdf)

M. le secrétaire général remercie les participants et clôt la réunion.